

BENKADI-Bénin : la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin échange avec les acteurs stratégiques

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet BENKADI, la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin a réuni en atelier d'échange et de concertation les partenaires étatiques, les collectivités locales, les coopérations bilatérales et multilatérales, les 22 et 23 mars 2022 à Dassa-Zoumè.



Photo de famille PASCiB Benkadi Acteurs Stratégiques

L'objectif de cette rencontre est de créer les conditions d'une pleine participation et d'une implication effective des partenaires stratégiques pour mieux faire face aux multiples enjeux liés au changement climatique en Afrique de l'ouest en particulier au Bénin.

Dans son mot de bienvenue à l'ouverture de l'atelier, Aurélien ATINDEGLA, Président du Conseil d'Administration de la PASCiB,

convaincu de la nécessité de mutualiser les moyens d'actions ainsi que le renforcement de la synergie et de la complémentarité entre les différents acteurs, a appelé à une synergie d'actions en vue de renforcer la résilience des populations vulnérables au Bénin.

Le maire de la commune de Dassa-Zoumè, Nicaise FAGNON en se permettant de porter la voix de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) a félicité la PASCiB d'avoir réussi la territorialisation du projet BENKADI sur dix (10) communes du Bénin qui subissent de pleins fouets les effets néfastes du changement climatique.

Espérant la participation active et inclusive des différents acteurs réunis pour pallier la problématique du changement climatique au sein des communautés du Bénin, Abdoulaye Issa CHABI, Assistant du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche à cette rencontre, a lancé officiellement les travaux dudit atelier.



Cérémonie d'ouverture

Au nombre d'une cinquantaine, les participants à cet atelier composés d'une part des honorables députés, des cadres techniques de cinq ministères (MCVDD, MEM, MAEP, MDGL, MESRS), et d'autre part des partenaires techniques et financiers comme le PNUD, l'Ambassade des Pays Bas, la GIZ, l'AFD sans oublier les maires des dix (10) communes de la zone d'intervention du projet ont pris connaissance des tenants et aboutissants du projet BENKADI au Bénin.

S'en sont suivies, plusieurs autres présentations et des travaux de groupes qui ont permis non seulement de préparer des actions synergiques dans le cadre de l'identification des effets du changement climatique et les mesures endogènes d'adaptation et d'atténuation, mais aussi de définir des stratégies de mise en œuvre du projet, articulées avec les plans nationaux d'adaptation basés sur les écosystèmes

Rappelons qu'à la fin de ce grand rendez-vous entre la PASCiB, meneur du projet BENKADI au Bénin et les partenaires étatiques, les collectivités locales, les coopérations bilatérales et multilatérales, plusieurs recommandations et une feuille de route ont été validées pour être exécutées.



Présentation

Un engagement sans cesse des acteurs

Jean Eudes OKOUNDE, Député à l'Assemblée nationale du Bénin, Coordinateur Eau et Assainissement du Réseau des parlementaires béninois et membre du Réseau Climat à l'Assemblée Nationale a pris l'engagement d'un accompagnement sans appel en faisant voter une loi susceptible de rendre pérenne la PASCiB dans sa mission.

Et parce que les femmes occupent une place importante au sein de communautés affectées, Léontine KONOU IDOHOU, Présidente du RIFONGA Bénin et membre de la PASCiB s'est montrée, rassurée que le projet BENKADI, dans sa démarche de renforcement de la résilience des communautés face au changement climatique ait pris en compte les femmes, majoritaires dans les communautés.

Pour Marc GANDONOU, Maire de la commune des Agué-Agués, le projet BENKADI au Bénin est venu à point nommé. Car, justifie-t-il, la commune des Agué-Agués est l'une des dix (10) communes repérées par le projet pour bénéficier de l'amélioration de l'efficacité de ses politiques publiques mais aussi du renforcement de la résilience de ses communautés face au changement climatique. Il a promis dès lors de fédérer tous les maires de la Communauté des Communes de l'Ouémé (CCO) à l'initiative de BENKADI.

Il est vrai qu'au Bénin, plusieurs interventions pertinentes existent dans les ministères sectoriels mais elles peinent à renverser la tendance climatique. C'est pourquoi, soutient Sagbo Damien DJODJO KOUTON Chef Projet BENKADI au Bénin, la PASCiB à travers ce projet œuvre pour une mutualisation des actions. A l'en croire, il est nécessaire de travailler avec les collectivités locales et de promouvoir la participation inclusive pour renforcer la résilience des communautés face au changement climatique. Un même espoir nourrit par Ernest Comlan PEDRO, Secrétaire Permanent de la PASCiB précisant le rôle primordial que joue le dialogue dans la mise en œuvre du projet BENKADI exécuté par la PASCiB au Bénin.

Bénin : Contribution du programme Benkadi à l'inclusion genre dans un contexte de changement climatique

*La journée internationale des femmes célébrée le 08 mars sous le thème « **l'égalité aujourd'hui pour un avenir durable** », interpelle l'ensemble des acteurs sur l'implication de toutes les couches aux efforts nationaux et internationaux de lutte contre les changements climatiques.*

En effet, les changements climatiques constituent des menaces sérieuses pour l'environnement physique et humain, de même que pour l'économie nationale, régionale et mondiale.



Plate-Forme des Acteurs de la Société Civile du Bénin

Parmi les zones les plus affectées, figure l'Afrique de l'Ouest (IPCC, 2014), où les secteurs clés de développement, notamment l'environnement, l'agriculture, les ressources en eau, sont considérés comme vulnérables aux changements climatiques.

Les changements climatiques et les inégalités entre les sexes sont donc liés. En milieu rural, les femmes sont contraintes de faire de longues distances pour la corvée d'eau. Cela les expose aux risques de violences sexuelles et physiques surtout

dans les contextes sécuritaires déléteres.

A titre illustratif, les résultats des études genre et inclusion conduites par le programme Benkadi, une initiative de la société civile ouest africaine avec l'appui financier du Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas, en 2021 révèle en ce qui concerne le Bénin, que les femmes occupent 60% de la main d'œuvre agricole et apportent 80% de la production alimentaire, Elles sont très actives dans tous les secteurs d'activités agricoles. Elles constituent 65,5% des actifs agricoles dont 42,2% dans le primaire, 18,1% dans le secondaire et 39,7% dans le tertiaire. Toutefois, elles sont confrontées aux pesanteurs socio-culturelles découlant du système patriarcal qui limitent leur accès aux ressources productives (terre, crédits, intrants, etc.) et tendent à les confiner dans la sphère reproductive. Elles ont un très faible niveau d'éducation/formation et sont faiblement représentées dans les instances de prise de décision au sein des Organisations Socioprofessionnelles Agricoles.

Pour la Présidente du Réseau pour l'intégration des femmes des ONGs et Associations Africaines (RIFONGA)-Section du Bénin, *« l'enjeu actuel est d'assurer l'implication effective des femmes dans les instances de prise de décisions à tous les niveaux du dialogue politique pour le renforcement de la participation citoyenne dans l'identification, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et stratégies publiques de développement afin d'assurer la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques »* madame Léontine Konou IDOHOU.

Pour rappel, le programme BENKADI d'un coût global de 14.206.783.613 FCFA et sur une période de 5 ans (Janvier 2021-Décembre 2025) est une initiative de la société civile ouest africaine pour améliorer l'efficacité des politiques publiques en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali. Le programme couvre 4 pays, 30 régions et

67 communes. Au Bénin il est porté par la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB), au Burkina Faso par le Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG), en Côte d'Ivoire par la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), au Mali par le Secrétariat de Concertation des Organisations Non Gouvernementales (SECO-ONG). Le programme reçoit l'accompagnement technique et financier de Woord En Daad (WD) et du Ministère des Affaires Etrangères (MoFA) des Pays-Bas sous le leadership du Secrétariat Permanent des ONG (SPONG).

Source : communiqué de presse du Programme BENKADI

A Bohicon, CREDA-Plus recycle des déchets plastiques en briques

L'utilisation des plastiques non biodégradables est punie depuis le 27 juin 2018 au Bénin. Pourtant, la majeure partie des déchets collectés par CREDA-Plus dans la commune de Bohicon au centre du Bénin, est composée du plastique. D'où proviennent ces plastiques usés ? Et comment s'en débarrasser quand on sait qu'il est dangereux à l'environnement de l'Homme ?

Les déchets plastiques qui frappent à l'œil au premier regard sur les décharges finales sont sans doute issus des ménages. Pour y faire face et avec plus d'une dizaine d'années d'expérience réussie dans le domaine de la gestion des déchets, le Centre de Recherche Environnementale et pour le Développement d'Afrique (CREDA-Plus) a forcé l'admiration des partenaires HUNGARY Helps et IMRO Foundation en s'octroyant

des machines de transformation des déchets plastiques en briques.

CREDA-Plus donne une nouvelle valeur d'usage aux déchets plastiques collectés, à travers leurs recyclages en brique de construction. Son Directeur Exécutif, Florent AGOUSSONOU, justifie l'initiative « *Faute de recyclage, nous avons constaté que la décharge finale est pleine d'ordures avec un trop-plein de déchets plastiques. Dès lors, nous nous sommes lancé le défi de recycler ces déchets plastiques conformément à la volonté du gouvernement béninois de voir transformés les déchets plastiques.* »



@Journal Santé Environnement

Une technique de valorisation des déchets plastiques que CREDA-Plus semble mieux maîtriser et qui permettra de réduire la forte quantité de déchets plastiques présents à la décharge finale et de fabriquer des matériaux de construction moins chers, et plus respectueux de l'environnement.

De la collecte à la fabrication des briques en passant par le tri, l'entretien, le broyage, le moulage, c'est avec finesse et génie que des éco-briques naissent au Centre de Recherche Environnementale et pour le Développement d'Afrique (CREDA-Plus). Ces briques conçues sans ciment ni eau mais avec du sable et d'autres additifs, sont 05 fois plus résistantes que les briques ordinaires.

Elles peuvent servir, à en croire Moïse ATTLOU, membre de CREDA-Plus, à construire un rez-de-chaussée à un ou à deux étages. Ce sont des briques creuses très économiques, écologiques, plus résistantes, imperméables et qui facilitent l'aération au sein du bâtiment. En attendant l'arrivée du four et du mallasseur pour arriver à mouler des centaines de briques par jour, CREDA-Plus a pu réaliser des échantillons de briques convaincants par leur compacité avec deux broyeurs et trois compresseurs marqués des logos, HUNGARY Helps et IMRO Foundation.

Pour Florent AGOUSSONOU, Directeur Exécutif, non seulement cette nouvelle trouvaille est susceptible de créer des emplois mais aussi participe à réduire le nombre de plastique dans la ville de Bohicon d'ici 2025. La preuve, soutient-il, au niveau de la station du tri, il y a une dizaine de femmes présentes qui trie les déchets plastiques, des papiers, des cartons et des tessons.



@Journal Santé Environnement



C'est le cas des dames, Emilienne HINNONTIN et Pascaline ADONTOU, toutes ressortissantes du village de Lokozoun et responsabilisées pour coordonner l'opération de tri à la décharge finale.

Dame Pascaline ADONTOU, explique : « Depuis plus de trois ans que la mairie a autorisé la décharge des ordures ici, c'est pour la première fois que l'opportunité nous aie offerte de vendre des déchets plastiques pour gagner de l'argent. Nous souhaiterions un appui en équipement de travail pour continuer à jouer notre dans la gestion des déchets plastiques ». Ces femmes qui ont pris l'habitude de rechercher dans ces déchets de tout genre, d'éventuels objets de valeur comme le fer, le

plastique et le cartons, savent désormais que les ordures sont de l'or dur.

Cette initiative à long terme que prône CREDA-Plus doit séduire plus d'un. Car justifie t-il « *nous avons choisi recycler les déchets plastiques d'abord afin de déboucher sur les déchets organiques capables de fertiliser le sol pour une agriculture durable* ». Et pour mieux le faire, il suggère que les fonds qui sont souvent utilisés pour organiser des ateliers et autres assises sur la lutte contre les déchets plastiques soient réorientés vers les structures qui s'investissent à les recycler.

Il est vrai que l'initiative est encore à sa phase expérimentale mais elle présage déjà d'un lendemain meilleur pour les communautés de la ville carrefour de Bohicon. Car, faut-il le rappeler, les briques à base des déchets plastiques transformés selon les normes du bâtiment durable, durent des centaines d'années de plus que les briques conventionnelles.

Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable et les différents partenaires du domaine sont invités à soutenir cette initiative qui participe à la vitalité de l'économie circulaire.

Megan Valère SOSSOU

Voici les 06 principaux messages du rapport 2021 de l'OMS sur le paludisme dans

Le monde

1- Impact des perturbations des services

Durant la pandémie, les pays et leurs partenaires ont réussi à éviter le pire des scénarios prévus par l'OMS en ce qui concerne le nombre de décès dus au paludisme, en mettant sur pied une riposte urgente et acharnée. Pour autant, les perturbations modérées dans les services de lutte contre le paludisme ont contribué à l'augmentation considérable des nombres de cas (14 millions) et de décès (69 000) entre 2019 et 2020.

2- Nouvelle méthodologie de l'OMS et charge mondiale du paludisme

Le Rapport sur le paludisme dans le monde de cette année applique une nouvelle méthodologie statistique pour calculer le nombre de décès dus au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans depuis 2000. Cette nouvelle méthodologie est employée dans le cadre de toutes les activités de l'OMS et fournit des estimations plus précises quant aux causes de mortalité chez les jeunes enfants pour toutes les maladies, y compris le paludisme.

Par rapport aux analyses précédentes, l'adoption de cette nouvelle méthodologie révèle des nombres plus importants de décès dus au paludisme sur toute la période 2000-2020. En 2020, le nombre de décès dus au paludisme a été estimé à 627 000 au niveau mondial. L'augmentation des progrès dans la lutte contre le paludisme avant la pandémie

Avant même l'émergence de la COVID-19, les progrès réalisés dans la lutte contre le paludisme avaient tendance à stagner et le monde n'était plus en bonne voie d'atteindre les objectifs pour 2020 de la stratégie mondiale contre le paludisme de l'OMS. Afin de relancer la dynamique, l'OMS et ses partenaires avaient initié une nouvelle approche pilotée à l'échelon national pour contrôler le paludisme dans les pays

où il sévit le plus, approche qui commençait d'ailleurs à porter ses fruits au moment où la COVID-19 a frappé.

3- Stagnation des progrès dans la lutte contre le paludisme avant la pandémie

Avant même l'émergence de la COVID-19, les progrès réalisés dans la lutte contre le paludisme avaient tendance à stagner et le monde n'était plus en bonne voie d'atteindre les objectifs pour 2020 de la stratégie mondiale contre le paludisme de l'OMS. Afin de relancer la dynamique, l'OMS et ses partenaires avaient initié une nouvelle approche pilotée à l'échelon national pour contrôler le paludisme dans les pays où il sévit le plus, approche qui commençait d'ailleurs à porter ses fruits au moment où la COVID-19 a frappé.

4- Inégalité des progrès au niveau mondial

A une échelle mondiale, les progrès réalisés dans la lutte contre le paludisme restent inégaux. Selon le rapport, de nombreux pays où la charge palustre est faible progressent résolument vers l'objectif d'élimination de la maladie. Deux pays, El Salvador et la Chine, ont été certifiés exempts du paludisme en 2021. La plupart des pays où la charge palustre est élevée ont néanmoins enregistré une régression et perdent du terrain.

5- Écarts importants et croissants en matière de couverture des outils recommandés par l'OMS

Au niveau mondial, les progrès dans la lutte contre le paludisme durant les deux dernières décennies ont été accomplis, pour une large part, grâce à l'intensification et l'utilisation massives des outils recommandés par l'OMS pour prévenir, détecter et traiter la maladie. Les données les plus récentes démontrent ces progrès, tout en mettant en lumière les lacunes importantes et parfois croissantes dans l'accès à

des outils susceptibles de sauver la vie des personnes exposées au risque du paludisme.

6- Convergence de différentes menaces en Afrique subsaharienne

La situation demeure précaire, surtout en Afrique subsaharienne, où la charge du paludisme atteint encore des niveaux inacceptables et où la convergence de plusieurs menaces représente un défi supplémentaire face aux efforts à déployer pour contrôler la maladie. Dans le même temps, la pandémie n'est pas encore terminée et le rythme de la reprise économique reste incertain. Faute d'une accélération immédiate des mesures, les objectifs essentiels pour 2030 de la Stratégie technique mondiale de lutte contre le paludisme 2016-2030 de l'OMS ne seront pas atteints et d'autres reculs pourraient être enregistrés.

Ressources nécessaires pour atteindre les objectifs ciblés par la lutte mondiale contre le paludisme.

En 2021, l'OMS a mis à jour sa stratégie mondiale contre le paludisme pour tenir compte des enseignements tirés de ces cinq dernières années. Atteindre les objectifs de cette stratégie, y compris une réduction de 90 % de l'incidence du paludisme et de la mortalité associée d'ici 2030 dans le monde entier, va nécessiter de nouvelles approches et une forte intensification des efforts, soutenues par de nouveaux outils et une meilleure mise en œuvre des outils existants. Il sera également essentiel de renforcer les investissements.

Couverture Santé Universelle : La PSSP-Bénin et

L'association Bénin Santé+ s'activent

La Plateforme du Secteur Sanitaire Privé (PSSP) du Bénin et l'association BÉNIN SANTÉ+ organisent du 8 au 13 Novembre 2021 au palais des congrès de Cotonou la deuxième édition du salon Bénin Santé 2021. A travers cette grande rencontre des acteurs du secteur sanitaire privé et public du Bénin, la PSSP Bénin et l'association Bénin Santé + vous invitent à explorer la voie du dialogue public-privé pour mieux construire la Couverture Santé Universelle et le développement du Bénin.





08-12
Novembre

Rejoignez nous à
BÉNIN SANTÉ 2021

 Palais des Congrès Cotonou

Après le succès de la première édition, la Plateforme du secteur sanitaire privé (PSSP) et BENIN SANTE +, organisent le salon « BÉNIN SANTÉ 2021 », sous le coparrainage des Ministres

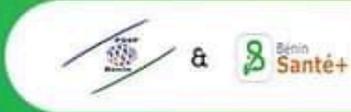
de la santé et des Affaires sociales. Cet événement qui est à sa deuxième édition, vise particulièrement à donner aux acteurs du secteur sanitaire privé et public l'opportunité : d'identifier les défis de la participation du secteur privé à la Couverture Santé Universelle et de proposer des solutions formulées en recommandations ; d'identifier et de valoriser les interventions du secteur privé non sanitaire pour la santé de leur personnel, de leurs familles et des populations environnantes ; de répertorier les stratégies contribuant à un impact fort sur les performances du système sanitaire et d'organiser des partenariats avec la diaspora béninoise, pour la mise en place du « Hub diagnostic Bénin Santé ».

A cet effet, la PSSP-Bénin et l'association Bénin Santé+ déroulent lors des journées Bénin Santé 2021, autour du thème « Contribution du secteur privé à la réalisation de la Couverture Sanitaire Universelle au Bénin », des ateliers de formation destinés aux médecins, étudiants et aux intervenants paramédicaux qui répondent aux enjeux de la santé publique.



BÉNIN SANTÉ 2021

UNE INITIATIVE DE :



08-12 Novembre
Palais des Congrès
Cotonou

Intégrer le secteur sanitaire privé, c'est accélérer la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) au Bénin !

INSCRIPTION SUR www.benin-sante.org

Une diversité de formations à découvrir

Le premier module de formation portera sur le « Syndrome d'Apnée du Sommeil ». Une formation à l'issue de laquelle, les participants obtiendront les connaissances pratiques sur le syndrome d'apnée du sommeil et des techniques de réalisation et d'interprétation des enregistrements de sommeil pour finir par les cas particuliers des enfants. Au nombre des formateurs se trouvent:

Dr MONTEYROL Pierre-Jean – Chirurgien ORL et Cervico-Facial (France)

Pr Wassi ADJIBADI – Titulaire ORL/CCF FSS/UAC (Bénin)

Pr Gildas AGODOKPOSSI – Titulaire Pneumo-Phtisiologie FSS/UAC (Bénin)

Le second module de formation portera sur les »vertiges «.

Les participants à cette formation obtiendront les connaissances pratiques sur la pathologie vertigineuse et ses méthodes d'exploration. Les formateurs à ce niveau sont le Dr Catherine VIDAL – ORL & Directrice de Recherche CNRS – Paris (France), Dr Josias SOHINTO – ORL & Chirurgien Cervico-facial Clinique les Mélodies (Bénin) et Pr François AVAKOUDJO – ORL (Bénin)

Quant au troisième module de formation, il portera sur la « Qualité et Sécurité des soins en Gastro-entérologie ». Il permettra aux participants d'obtenir des connaissances sur les méthodes de prévention du cancer du côlon et sur l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients. Cette formation sera assurée par Dr Olivier SPATZIERER – Hépto Gastro-Entérologue Ancien interne des Hôpitaux de Paris (France) et le Pr Jean SEHONOU – (Bénin)

Le quatrième module de formation portera sur « L'hémogramme : Tout ce que vous devez savoir ? ». Une Master Class qui permettra de travailler sur des cas cliniques. Le Pr Akoko KINDÉ GAZARD – Ancienne ministre de la santé, médecin spécialiste en parasitologie-mycologie et Professeur titulaire à la Faculté des Sciences et Santé de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et le Dr Romaric MASSI – Médecin spécialisée en hématologie (Bénin) vont l'assurer.

Le cinquième module de formation portera quant à lui sur «Principes de la juste antibiothérapie empirique ». À cette occasion, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur l'antibiothérapie et sur les méthodes de prévention de la résistance aux antibiotiques.

Pour cette énième formation, le Pr ATTINSOUNON Cossi Angelo, Infectiologue, PHU, CHUD BA (Bénin) et le Dr Lucien DOSSOU-GÉTÉ – Infectiologue à la Clinique Louis Pasteur à Porto-Novo (Bénin) seront aux commandes.

Le sixième module de formation portera sur La pose d'un KT périphérique en toute sécurité. En effet cet acte est réalisé

plusieurs milliers de fois par jour dans notre pays à plusieurs patients. La 2e thématique abordée est la sécurité du soignant et des autres malades lors des soins aux patients ayant la covid-19”.

À l’issue de celle-ci, les participants obtiendront des connaissances pratiques sur les méthodes d’amélioration de la qualité et la sécurité dans la pose des KT périphériques pour limiter les infections liés aux soins. Les compétences seront aussi renforcées pour améliorer la sécurité du soignant et des autres patients à l’occasion des soins au malade de COVID-19.

Et ce serait sous la supervision de M. Benjamin MIDOMIDE, infirmier diplômé d’Etat clinique Louis Pasteur(Bénin) ; du Dr Mariano FANDE, Médecin praticien à la clinique Louis Pasteur et au Programme Santé de Lutte contre le Sida (Bénin); et du Dr Abibata TABE, DNMH au ministère de la Santé (Bénin).

A noter que la vision de cette activité converge avec la volonté du gouvernement du Bénin de garantir une Couverture Sanitaire Universelle (CSU) à tous les béninois.

Si vous souhaitez participer à ce grand événement, bien vouloir vous inscrire à travers ce lien

www.benin-sante.org/inscription/

Megan Valère SOSSOU

**Lutte contre les déchets
plastiques au Bénin : Earth**

Guardians Bénin organise une campagne en collaboration avec plusieurs organisations dont l'ONG Save Our Planet

Dans le cadre de la campagne mondiale de lutte contre les déchets plastiques dans les océans du concept **Race for Oceans** initié par la **Fondation Bestseller**, **Earth Guardians Bénin** organise une activité au Bénin.

En collaboration avec plusieurs organisations de jeunes dont **l'ONG Save Our Planet**, **Earth Guardians Bénin** organise **une campagne de collecte et de sensibilisation sur la gestion des déchets plastiques en milieu aquatique sur la berge lagunaire de Cotonou** le samedi 30 Octobre 2021 à partir de 08heures du matin.

Campagne de collecte et de sensibilisation sur la gestion des déchets plastiques en milieu aquatique



30-10-2021

Heure : 08h00

Lieu

Berge lagunaire de Cotonou

Pour plus d'informations
conctatez : (+229) 67454991/95659863

Partenaires



Objectif, sensibiliser les populations sur la croissance de la pollution plastique dans les eaux.

Cette initiative de la Fondation Bestseller est le fruit d'un concept dénommé, Race for Oceans qui représente toutes les activités du sport, de nettoyage des plages, de la sensibilisation et séance de partage des connaissances avec les communautés.

Rappelons que cette fondation est une organisation à but non lucratif engagée pour la sensibilisation sur l'ODD 14 en collaboration avec les communautés locales de façon inclusive. Cette année, la communauté UNLEASH s'associe à pour lancer une campagne mondiale visant l'ODD 14: La vie dans les océans.

Au Bénin, c'est Earth Guardians Bénin qui dirige cette campagne mondiale de lutte contre les déchets plastiques dans les océans.

Megan Valère SOSSOU

PREVENTION DU CANCER DU SEIN : Voici comment auto-examiner ses seins ?



Baptisé Octobre Rose, ce 10^e mois de l'année 2021 débute par la campagne mondiale pour la prévention du cancer du sein. En honneur à cette mobilisation internationale, votre Journal Santé Environnement a concocté pour vous la meilleure manière recommandée pour détecter les signes de ce mal qui peint en noir l'intimité de la femme.

Le cancer de sein, s'il est rapidement dépisté, peut être pris

en charge de manière efficace. Plus il est détecté tôt, plus les chances de guérison augmentent. Réalisée systématiquement à partir de 50 ans, la mammographie permet de détecter la présence de tumeurs et d'éviter leur développement. Mais un autre type d'examen peut également être réalisé dans le cadre du dépistage du cancer du sein : l'autopalpation mammaire. Le cancer du sein se manifeste par la présence de cellules anormales, qui se multiplient de manière incontrôlée. Ces cellules forment une tumeur maligne, touchant les tissus du sein ou la glande mammaire. La tumeur s'attaque aux tissus sains avoisinants. Mais les cellules cancéreuses peuvent également se propager dans l'ensemble de l'organisme, via les vaisseaux sanguins ou lymphatiques : on parle alors de métastases. Le cancer du sein peut se développer et progresser sur plusieurs mois, et même parfois plusieurs années. Or, plus il est pris en charge rapidement, plus le cancer du sein est facile à traiter. Un dépistage précoce permet en effet de prescrire un traitement moins agressif et moins intrusif, et donc mieux toléré par les patientes. Pour compléter les examens prescrits et réalisés dans le cadre du dépistage de ce type de cancer, les médecins encouragent les femmes à s'auto-examiner chez elles, de manière régulière.

Comment s'auto-examiner les seins ?

L'autopalpation mammaire (aussi appelée auto-examen des seins) regroupe l'ensemble des gestes qui permettent à une femme de détecter toute anomalie éventuelle au niveau de sa poitrine. Cet auto-examen ne se substitue pas aux visites régulières chez un médecin ou un gynécologue.

L'examen visuel des seins

L'inspection visuelle des seins doit se faire debout, face à un miroir. Elle consiste à observer :

Le sein en lui-même : une déformation, un changement de volume (qui n'est pas provoqué par une modification hormonale, comme la ménopause, une grossesse ou le cycle menstruel), une masse visible à l'œil nu, la modification de l'aspect d'un sein par

rapport à l'autre ;

Le mamelon : un écoulement de liquide ou de sang, un changement d'apparence, de taille ou de forme, une rétractation ou une inversion (le mamelon se rétracte à l'intérieur du sein, dans l'aréole mammaire), des rougeurs, une ulcération ou un eczéma persistant ;

La peau de la poitrine : une modification de l'aspect ou de la couleur de la peau, des rougeurs ou des pigmentations, une rétractation ou un épaissement de la peau, l'apparition de fossettes, de peau d'orange (ou peau qui pèle), de crevasses ou de plis, une ulcération ou une plaie, un changement de l'aspect de la peau de l'aréole, une nouvelle veine très apparente...

La palpation des seins

Le cancer du sein apparaît souvent sous la forme d'une petite boule, remarquée et palpée par la femme elle-même.

Les gestes de l'autopalpation se décomposent, de manière générale, en trois étapes :

1ère étape : levez le bras droit, pour palper votre sein droit. Pour cela, utilisez la pulpe des trois doigts du milieu de votre main gauche. Commencez la palpation par la partie externe du sein, en effectuant de petits mouvements rotatifs des bouts des doigts. Petit à petit, parcourez l'ensemble du sein en effectuant ces mouvements.

Les gestes de palpation des seins

Les gestes de palpation doivent être fermes, réalisés de manière attentive et complète.

Au fur et à mesure des mouvements de palpation, trois niveaux de pression doivent être appliqués : une pression d'abord superficielle, puis moyenne, et enfin forte.

2ème étape : examinez et palpez l'ensemble de la poitrine, et notamment la partie située entre la courbe du sein et l'aisselle. Pensez également à palper le creux de votre aisselle (aussi appelé creux axillaire). L'objectif est de repérer, ou non, l'existence d'une éventuelle grosseur ou

d'une masse anormale sous la peau. Cet auto-examen peut être réalisé en position debout, assise ou allongée. Ces gestes peuvent également être effectués dans un bain ou sous une douche. En effet, le savon a tendance à faciliter la palpation en améliorant la précision du toucher.

3ème étape : procédez enfin à l'examen du mamelon. Pressez-le délicatement et observez si cela provoque un écoulement (de liquide ou de sang). Si oui, rapprochez-vous immédiatement de votre médecin traitant ou de votre gynécologue.

H. A-M

Bourses de Master en Changements climatiques, Biodiversité et Agriculture Durable

APPEL A CANDIDATURE / PROMOTION 2021-2022



The banner features the logo of the University of Félix Houphouët Boigny on the left and a triangular logo with a globe on the right. The central text reads: 'APPEL A CANDIDATURE Cours Français - Anglais', 'Centre Africain sur le Climat et l'Environnement - Futures Savanes Africaines (AFAS)', 'Master sur les solutions basées sur la nature pour une adaptation au changement climatique et une meilleure conservation de la biodiversité dans les savanes d'Afrique de l'Ouest et de l'Est.', and the website 'www.afas.africa'. At the bottom, it states: 'Date limite prolongée jusqu'au 15 septembre 2021 (23h59 GMT), ou jusqu'à ce que tous les postes soient pourvus.' and 'Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable Sis au Pôle Scientifique et d'Innovation de Bingerville'.

L'Université Félix Houphouët Boigny, soucieuse de l'influence

grandissante des changements climatiques puis de leurs impacts sur l'agriculture, a proposé et obtenu le label de Centre d'Excellence africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable. A cet effet, le CEA-CCBAD a bénéficié d'un financement de la Banque mondiale de 2016 à 2020 pour la mise en œuvre du projet CEA 1. Depuis le 1er octobre 2020, le CCBAD bénéficie de l'appui de l'Agence Française Développement (AFD) pour la mise de la deuxième du projet (CEA-IMPACT). Pour l'année académique 2021/2022, le Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA-CCBAD) lance un appel à candidature pour les programmes de Master et de PHD.

CANDIDATURE

MASTER

Les candidats(es) de toutes nationalités titulaires d'une Licence ou d'un diplôme équivalent à la Licence dans les disciplines concernées, peuvent soumettre un dossier de candidature :

Master en changement climatique, biodiversité et services écosystémiques : Être titulaire d'une Licence en sciences biologiques ou disciplines équivalentes.

Master en changement climatique et agriculture durable : Être titulaire d'une Licence en agriculture ou disciplines équivalentes

PhD en Changement climatique

Les candidats(es) de toutes nationalités titulaires d'un Master de recherche, peuvent soumettre un dossier de candidature pour le PhD.

NB :

Tout (e) candidat (e) de nationalité ivoirienne doit s'inscrire obligatoirement au test de recrutement de PhD organisé par les écoles doctorales de l'UHFB.

Seuls(es) les candidats(es) bénéficiant d'un financement

extérieurprenant en compte les frais d'inscription, de laboratoire, d'hébergement, d'allocation de recherche et de bourse, sortie de terrain, publication ;

ATOUTS SUPPLEMENTAIRES :

Avoir au moins un bon niveau en français et un niveau moyen en anglais;

Avoir au moins la Mention Assez Bien dans le dernier diplôme ;
Les candidats ne doivent pas avoir plus de 30 ans, excepté ceux justifiant d'une activité professionnelle.

Frais de soumission :

Analyse des dossiers : 20 000 F CFA (Non remboursable)

o Nationaux : Frais à envoyer par Orange Money au (+225) 07 58 12 02 57

o Régionaux : Frais à envoyer par Money Gram ou Western Union à M. Nom : DJE Prénoms BI IRIE Sévérin

Soutiens accordés aux candidats(es) retenus(es)

Le billet aller-retour est pris en charge par le Centre pour les étudiants régionaux retenus.

Les étudiants régionaux sont logés sur le campus du Centre, à Bingerville

Les frais d'inscription pédagogique et les frais d'inscription académique sont à la charge de l'Etudiant(e) retenu(e)

NB : Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Documents de soumission :

La fiche d'engagement dûment rempli (télécharger la lettre d'engagement),

Le CV détaillé comportant les contacts d'une personne référence académique de la structure universitaire d'origine,
Une lettre de mise à disposition de l'employeur (pour les travailleurs),

Une copie du baccalauréat et de chaque diplôme universitaire,

Les relevés de notes de tous les diplômes universitaires,

Une copie de l'extrait de naissance ou de jugement supplétif,

Une copie de la pièce d'identité (CNI),

Une lettre de demande d'admission datée et signée adressée au
Coordonnateur du Centre CEA-CCBAD,

Une note conceptuelle ou projet de thèse pour les candidats
PhD.

Télécharger la lettre d'engagement Date limite de candidature
: 20 Septembre 2021

Adresse de soumission : candidatures@wascal-ci.org objet:
Programme Master ou Programme PhD

Pour plus d'information : Secrétariat CEA-CCAD : 00225 07 08
202 920 / 07 48 86 53 22 – j.kouassi@wascal-ci.org Centre
WASCAL/CEA-CCBAD du Pôle Scientifique et d'Innovation de
L'UFHB sis à Bingerville.

Consultez les mêmes informations sur le site de WASCAL.
Source:[]

<https://www.wascal-ci.org/?q=appel-2021>

Crise sanitaire : voici comment les vaccins fonctionnent selon l'OMS

*L'Organisation mondiale de la Santé dispose d'une série de
ressources en langage simple qui expliquent le quoi, le
comment et le pourquoi des vaccins. Cette ressource, « Comment
les vaccins fonctionnent-ils? », répond aux questions
suivantes :*

**Quelle est la réponse naturelle de l'organisme aux bactéries,
virus et autres agents pathogènes?**

Comment les vaccins aident-ils la réponse naturelle de notre corps?

Qu'est-ce que l'immunité collective?

Cette ressource est disponible en arabe, cantonais, anglais, français, russe, espagnol et portugais.

Pour accéder au contenu, cliquez sur :
https://www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/how-do-vaccines-work?gclid=EAIaIQobChMIgcj-gcHY8gIVy8CWCh1kmAVQEAAYAiAAEgIrQ_D_BwE

Saison pluvieuse au Bénin : Voici comment éviter d'être foudroyé



Longtemps absentes à la saison sèche, les pluies de ces dernières semaines au Bénin deviennent inquiétantes.

Cependant, les gros amas nuageux qui les précèdent, occasionnent des orages et des rafales de vents. Ils sont porteurs d'eau et d'électricité et constituent des facteurs de risques qui exposent les populations.

Le danger est bien réel puisque chaque année, au Bénin, plus d'une dizaine de personnes sont victimes de la foudre.

La foudre est ce qui accompagne l'éclair durant les orages : il s'agit d'une décharge électrique qui se produit lorsque l'électricité statique s'accumule entre les nuages et le sol. La charge est tellement colossale puisque ces nuages d'orage peuvent transporter jusqu'à cent millions de volts d'électricité !

Le danger est bien réel puisque chaque année, au Bénin, plus d'une dizaine de personnes sont victimes de foudroiements globalement graves.

Néanmoins, comme face à tout danger, il ne faut pas céder à la panique : il convient d'être vigilant et de connaître les bons comportements à adopter pour se prémunir de l'électrocution.

Opter pour un parafoudre ou un paratonnerre

Le pouvoir d'achat du béninois lambda ne lui permet pas de disposer de paratonnerre et de parafoudre, puisque c'est également un bon moyen de protéger les appareils électriques, très sensibles aux surtensions.

S'éloigner de ce qui peut conduire l'électricité dans la maison

Les trois voies principales d'entrée de la foudre dans votre maison sont : une décharge directe, les fils ou tuyaux à l'extérieur de votre habitat, et la propagation à travers le sol. Si vous ne disposez pas d'un parafoudre, il est indispensable de débrancher le câble d'antenne et la prise électrique du téléviseur (ce dernier peut imploser en cas de forte surtension).

Le téléphone fixe peut également se révéler dangereux : il est la cause principale des blessures par la foudre à l'intérieur. C'est pourquoi, il ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence.

Il est recommandé de s'éloigner de ce qui peut conduire l'électricité : il s'agit aussi bien de la plomberie (radiateurs, éviers, tuyaux, cuisinières, robinet, baignoire, douche) que des emplacements propices aux courants d'air (portes, fenêtres, foyers, aération). Bien que les appareils électroménagers et les radios soient proscrits, vous pouvez en revanche utiliser tout appareil fonctionnant à piles.

Préférer l'intérieur de la maison à votre jardin

Si vous êtes dans votre jardin ou sur votre terrasse, il est préférable de s'abriter dans votre maison à l'approche de l'orage. N'oubliez pas que la première décharge est potentiellement aussi dangereuse que la dernière ! Préférez ne pas sortir, tout simplement. En tout cas, à l'extérieur, tachez de garder autant de murs que possible entre vous et l'extérieur. En revanche, il faut éviter de se coucher ou de s'appuyer sur des murs ou des planchers en béton : toute structure de bâtiment est potentiellement conductrice. Contrairement au téléphone fixe, les téléphones portables modernes (sans antenne) ne sont pas contre indiqué : même en extérieur, leur volume reste insuffisant pour risquer de capter la foudre. Enfin, même s'il est à proximité de votre quartier, ne comptez pas sur la protection du paratonnerre d'un clocher : il protège assez mal les alentours : sa zone de protection n'excède pas soixante mètres s'il est placé à une trentaine de mètres de hauteur.

Restez immobile: Pour la même raison, il est dangereux de rester debout. S'il n'y a aucun abri à proximité (hutte de pierre, église, chapelle, voiture non décapotable), la meilleure position à adopter est celle du fœtus, qui consiste à rester couché, les jambes repliées sur soi. L'idéal est de s'allonger sur un ciré ou sur une autre pièce en matière isolante tel le plastique. Ainsi, il est également recommandé de ne pas marcher et de ne pas courir afin d'éviter la "tension de pas".

Dispersez-vous: Par ailleurs, les personnes en groupe sont d'autant plus susceptibles d'être touchées par la foudre.

Effectivement, pour éviter un “éclair latéral“, il est conseillé de s’écarter d’au moins trois mètres de son voisin.

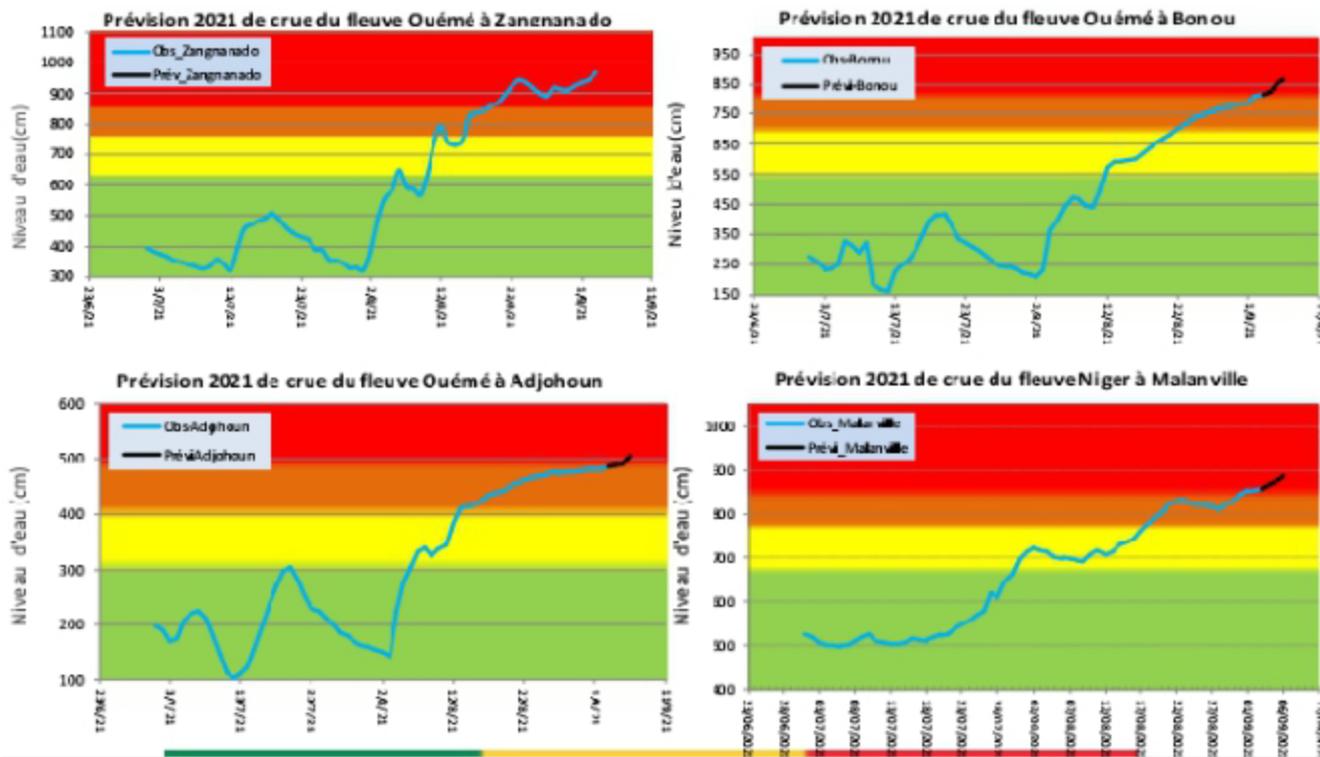
Voici en brève quelques règles pour vous permettre de prémunir les risques de foudroiements.

Megan Valère SOSSOU

Extrême climatique : alerte risque élevé de catastrophe d’inondations au Bénin

Si la véritable saison pluvieuse n’a pas suffisamment mouillée le territoire béninois, cette petite saison sera plus marquante. Et pour cause, des quantités de pluies abondantes précipitent depuis quelques jours du nord au sud du Bénin. Ces récentes pluies donnent du fil à retordre aux populations béninoises et à ses autorités.

Dans un message d’alerte paru dans le bulletin d’alerte aux inondations valable du 03 au 09 septembre 2021, la cellule interinstitutionnelle de prévision et d’alerte du système précoce du Bénin alerte d’une situation inquiétante. Selon les informations recueillies, dans la basse vallée de l’ouémé le seuil d’alerte est rouge aux voisinages de Zangnanado et Bonou et Adjohoun. Dans le bassin du Niger le seuil d’alerte est rouge aux voisinages de Malanville et Karimama.



Ainsi, pour les trois (03) prochains jours, il est prévu une hausse du niveau d'eau dans la basse vallée de l'ouémé et une hausse du niveau d'eau dans le bassin du Niger.

Un système humain exposé et vulnérable

A en croire le message d'alerte, ce niveau d'alerte demeurera rouge dans le bassin du Niger aux voisinages de Malanville et Karimama. Il l'est également dans la basse vallée de l'ouémé aux voisinages de zangnanado, Bonou et Adjohoun. Conséquences : plus de neuf cents mille personnes sont potentiellement exposées, sans oublier les habitations, les champs agricoles et les pistes.

NB : Les niveaux d'eau relevés ce jour 03 septembre 2021, sur le fleuve ouémé 971 cm à Zangnanado, 817 cm à Bonou et 485 à Adjohoun et sur le fleuve Niger 858 cm à Malanville.

La communauté des communes de la vallée du Sitatunga mise sur les fonts baptismaux

Les élus communaux des communes de Abomey-Calavi, de Zè et de So-Ava s'engagent plus que jamais à œuvrer pour une gestion durable des ressources naturelles de la vallée du Sitatunga. Cet engagement motivé par CREDI ONG dans le cadre de l'initiative vallée du Sitatunga, a été entériné par une Assemblée Générale Constitutive ce mercredi 04 Août 2021.



Photo de famille

Les élus locaux des communes de Abomey Calavi, de Zè et de So-Ava ont tenu sous l'égide de l'Organisation Non Gouvernementale, Centre Régional de Recherche et d'Education pour un Développement Intégré, ce mercredi 04 Août 2021, dans la salle de conférence de la mairie de Abomey Calavi l'Assemblée Générale Constitutive de la communauté des communes de la vallée du Sitatunga. Objectif, améliorer la gestion et la gouvernance du Parc Naturel Communautaire de la Vallée du Sitatunga.

A l'ouverture des travaux de cette Assemblée Générale Constitutive, le maire de la commune de Abomey Calavi, Angelo AHOUANDJINOU a, avec un cœur débordant de joie, souhaité la

bienvenue à tous les participants. Il a pour finir remercier les partenaires techniques et financiers à cette initiative de la vallée du Sitatunga fait signifier que cette étape de l'AGC est un acte mémorable au regard de sa vision.

Convaincu qu'à l'issue de l'activité la communauté des communes de la vallée du Sitatunga, disposera des outils et textes nécessaires pour sa meilleure gestion, CHABI-YAOURE Fai, représentante du Directeur du Centre National de Gestion des Réserves de Faune, a toutefois noté une continuité dans les actions. Elle a, à cette occasion, réaffirmée au nom de son Directeur, le soutien du Centre National de Gestion des Réserves de Faune pour la suite des actions à mettre en œuvre pour la protection de la vallée.

Procédant à l'ouverture des travaux de l'Assemblée Générale Constitutive, le représentant du Préfet du département de l'Atlantique, Justin GNONLONFOUN, se réjouit au regard des activités de concertation, de renforcement de capacités entreprise précédemment par CREDI ONG, que le système de gestion de la vallée sera performant à plus d'un titre. Car, remarque t-il c'est la première intercommunalité dédiée à la gestion stricte des ressources naturelles qui se met en place au Bénin.

« Cette coopération est de toute évidence le souhait du gouvernement et de son chef, qui, à travers le ministère de la décentralisation et de la gouvernance locale, travaille à resserrer les liens entre les communes pour aborder le processus de développement de façon cohérente et harmonisée », a-t-il indiqué.

Au cours des travaux, le Directeur Exécutif de CREDI ONG a passé en revue aux participants, l'historique, les acquis, les enjeux et les perspectives de l'initiative de la vallée du Sitatunga.

Un bureau et trois commissions techniques pour une meilleure gestion de la vallée du Sitatunga



Membres élus

S'en suivra la mise en place du présidium qui a conduit l'étude des textes statutaires et l'adoption à l'unanimité des 15 délégués présents avec à la clé un bureau présidé par le maire de la commune de Abomey Calavi, Angelo AHOUANDJINO. Ce bureau est soutenu par trois commissions spécialisées et composées chacune de trois personnes élues par les délégués des différentes communes concernées.

Réunit désormais dans un creuset, ces élus locaux, élus à cette faveur de cette initiative, entendent apporter leur contribution à la gestion durable de la vallée du Sitatunga. Pour le tout premier et nouveau président élu à la tête du bureau de la communauté des communes pour la vallée du Sitatunga, c'est la synergie d'action qui permettra d'atteindre les objectifs escomptés. Car, renchérit-il, c'est ensemble on peut sauter les montagnes.

Bernard HOUEDENOU, 2e Adjoint au maire de la commune de Zè, dit toute sa joie de voir naître une communauté pour le bien être des populations des sept arrondissements occupés par la vallée du Sitatunga au niveau de la commune de Zè.

Quant à Honoré GOHOUNGO, élu local de la commune de So-Ava et Président de la commission chargée de la Trésorerie, du Secrétariat et des affaires administratives, le respect des différents textes adoptés à cette occasion sera le socle du pari à gagner dans un an.

Pour rappel, cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) entre les trois communes est mis en

œuvre dans le cadre du projet STGWA-600 financé par le fond d'action BIOPAMA soutenu par l'Union européenne et l'Organisation des Pays d'Afrique des Caraïbes et du pacifique. Notons que cette intercommunalité entre Abomey-Calavi, Zè et So-Ava autour du Parc Naturel de la vallée du Siatunga est mise sur les fonds baptismaux afin de gérer au mieux les ressources naturelles de cette vallée de Siatunga pour le bonheur des populations des communes concernées.

Pollution de la lagune de Cotonou à Enagnon : L'application des textes à rude épreuve

La lagune de Cotonou qui est un chenal de plus de 4 km construit à l'époque coloniale pour relier le lac Nokoué à l'océan Atlantique, a vu ces dernières années, ses digues surpeuplées de manière illégale, favorisant les dépotoirs sauvages. Face à cette situation qui constitue une violation des dispositions de la loi portant gestion de l'eau qui garantit la protection des plans et cours d'eau contre toute forme de pollution, l'Etat est resté pendant longtemps impuissant. Mais, l'espoir d'une application ferme des textes de lois renaît avec l'opération de déguerpissement et d'assainissement des berges de la lagune pour une gestion durable de cette ressource vitale. Pourtant, la loi portant gestion de l'eau adoptée depuis plus d'une dizaine d'années, a fait des cours et plans d'eau, des ressources à protéger au Bénin. L'application des textes de lois pour la sauvegarde des ressources naturelles est en cause.



La lagune Cotonou polluée

Mardi 22 Juin 2021. Il est dix (10) heures 15 minutes au quatrième arrondissement de Cotonou plus précisément dans le quartier Enagnon. Assis dans la cour de maison entouré de sa famille, juste en face de la clôture d'un chantier d'aménagement, Romain Coffi suit une émission radiophonique. Cet autochtone autrefois pêcheur, confie n'avoir jamais réalisé une toilette, ni acheté une poubelle dans sa maison. « *Avant, nous creusions sur la berge pour nous mettre à l'aise* », nous confie-t-il.

Pourtant, cette lagune reste et demeure, une ressource en eau qui profite largement à cette frange de la population de Akpakpa-Dodomè. Avec ses potentialités à procurer des poissons qui constitue la principale source de revenus des hommes et des femmes du quartier Enagnon.

Tout comme les autres ménages à Enagnon, le ménage de Romain ne dispose pas de poubelles, ni d'un système normal de gestion des déchets ménagers. « *Nous avons pris l'habitude d'enfouir sur la berge et jetions régulièrement les déchets domestiques dans la lagune* », dixit Romain.

Ces déchets en majorité des plastiques, ont profondément mis à mal l'écosystème aquatique de ce milieu. En effet, la productivité en poissons de la lagune a diminué. Un fait que confirme Romain. « *Il nous est difficile de pêcher la moindre quantité de poissons sans qu'elle ne soit pas remplie des déchets plastiques* ». Une situation qui a conduit à une baisse de revenus et finalement à un abandon de la pratique de la pêche sur le plan d'eau. Aujourd'hui, Romain est devenu un vigile d'une structure privée de sécurité dans la ville de Cotonou.

Un peu plus loin de Romain se trouve une riveraine, une institutrice à la retraite, résidante à Enagnon depuis 1984 qui requiert l'anonymat. Bien consciente des risques sanitaires et environnementaux auxquels, ils sont exposés, elle ne pense pas que les populations de Enagnon soient les seules responsables de la pollution de la lagune.

En effet, explique-t-elle, la lagune par l'effet de la vague draine aussi une quantité plus importante de déchets en provenance du marché Dantokpa vers la berge de Enagnon. Une catastrophe écologique qui a longtemps duré sous les regards des autorités centrales et locales qui pendant longtemps, sont restés impuissants. Et ce malgré, les dispositions de plusieurs textes de lois qui garantissent la protection des ressources en eau.

Un désastre écologique préoccupant

Depuis 2002, l'étude portant sur « *l'évaluation de la pollution organique et bactériologique due aux excreta, aux eaux usées et aux déchets solides dans la lagune de Cotonou* », réalisée par Melkior O KOUCHADE a montré que cette ressource « *transformée en réceptacle de déchets de toutes sortes* », ne fait l'objet d'aucune gestion rationnelle ou efficace. Alors que le Bénin, depuis 1998, a adopté la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) comme approche de gestion des ressources en eau et depuis 2010, la loi 2010-44 du 24 novembre 2010, a intégré ses principes pour l'avènement d'une

gestion durable de l'eau.

En tirant la sonnette d'alarme à travers cette évaluation des risques, Melkior O KOUCHADE, invitait à réfléchir sur la maîtrise des problèmes que pose la gestion des déchets solides ménagers produits par les populations installées anarchiquement le long des berges et surtout ceux du grand marché Dantokpa. Car, soutient-il, ces déchets les eaux de la lagune connaissent une pollution organique et bactériologique. Les indicateurs de pollution ont été mesurés et ont permis d'établir la relation de cause à effet entre les rejets dans la lagune de fèces, d'ordures ménagères et d'eaux usées d'origine domestique et commerciale d'une part et le degré de pollution de ces eaux d'autre part.

Un cadre juridique encore inappliqué

Plusieurs textes de lois protègent la lagune de Cotonou et toutes les ressources naturelles de toute forme de pollution. L'article 15 de la loi n°98-30 du 12 février 1999 portant loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin, indique clairement que « *Nul ne doit émettre, déposer, dégager, rejeter ou permettre l'émission, le dépôt, le dégagement, l'écoulement ou le rejet dans l'environnement de contaminant au-delà de la quantité ou de la concentration prévue par les lois et règlements...* ». L'article 28 va plus loin pour interdire tout déversement, écoulement, rejet, dépôt direct ou indirect de toute nature pouvant provoquer ou accroître la pollution des eaux.

Ainsi, tous les acteurs sont unanimes avec Dr Pulchérie Donoumassou, juriste environnementaliste pour dire que le Bénin dispose d'un cadre juridique « riche », favorable à la protection de l'environnement. De l'article 27 de la Constitution du 11 décembre 1990 à l'article 4 de cette loi, il est clairement indiqué que l'Etat veille à la protection de l'environnement, la restauration les sites dégradés et la surveillance en permanence de la qualité de l'environnement. Ce qui est en cause, c'est l'application des textes. Selon le technicien en assainissement urbain, Lignières SOSSOUHE, l'application des textes sur la gestion intégrée des

ressources en eau, particulièrement le principe Pollueur-Payeur n'est pas encore une réalité au Bénin et pour l'heure, les ressources en eau ne font pas encore l'objet d'une gestion durable et d'une valorisation.

L'aménagement de la berge, un début d'application des textes

En février dernier 2021, le gouvernement a décidé de reprendre les travaux d'assainissement des berges dans le cadre du projet d'assainissement des berges lagunaires de Cotonou qui date de 2003. Le ministère du cadre de vie et du développement durable a donc demandé aux occupants des berges lagunaires, de « déguerpir » en application de la loi portant gestion de l'eau qui stipule que l'eau fait partie du domaine public. « Pendant longtemps, la lagune a été notre poubelle mais nous avons cessé il y a trois mois, en raison de l'aménagement de la berge », témoigne un riverain de la berge lagunaire à Enagnon dans le 4e arrondissement de Cotonou.

Ainsi, plusieurs populations des quartiers populaires en bordure de la lagune ont été priées de quitter les lieux pour sauver les berges de la pollution. Les travaux d'aménagement ont été renforcés par la réalisation de toilettes publiques sur la berge. Également, la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité dans le Grand Nokoué créée en novembre 2018 par l'État béninois, et qui met en œuvre le Projet de Modernisation de la Gestion des déchets solides ménagers, a dépêché des barques à ordures dans le quartier.

Aujourd'hui, le technicien en assainissement urbain, Lignièrès SOSSOUHE, se réjouit déjà de ces mesures mais invite au respect des normes dans la gestion des toilettes publiques ou privées pour éviter toute pollution par voie souterraine des eaux. Il reste que les mesures entreprises soient durables en application des textes pour que la gestion des ressources en eau soit effective et durable.

Megan Valère SOSSOU

Vulgarisation des textes, politiques et lois sur l'eau, l'environnement et le climat en Afrique de l'ouest et au Bénin: les journalistes s'engagent

Il a été organisé à l'attention des femmes et hommes des médias du Bénin, un atelier national sur la vulgarisation des politiques, lois et textes adoptés sur l'eau, l'environnement et le climat au Bénin. C'était du lundi 21 au mardi 22 Juin 2021 dernier à l'Hôtel du Lac (Cotonou).

Megan Valère SOSSOU



Photo de famille Atelier PNE/UICN PACO/GWP/AO

L'exacerbation des événements climatiques extrêmes dont la sécheresse et les inondations en Afrique de l'ouest, conséquences du réchauffement climatique, justifie l'organisation d'un atelier national au profit des médias au Bénin.

Cette rencontre organisée conjointement par le PNE Bénin, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature à travers son Programme pour l'Afrique Centrale et Occidentale (UICN PACO) et Global Water Partnership Afrique de l'ouest (GWP/AO) dans le cadre du Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale a reçu le financement de l'Agence Suédoise pour le Développement International.

Elle a impliqué une quinzaine de femmes et hommes des médias, venus de tous les départements du Bénin à la vulgarisation des politiques et textes adoptés sur l'eau, l'environnement et le climat au Bénin.

A l'ouverture, André ZOGO, Secrétaire Exécutif du Partenariat

National de l'Eau, a salué l'accompagnement et l'implication de l'UICN PACO dans le renforcement des capacités des Hommes des médias.

Prenant la parole, au nom de l'Unité de Coordination de l'UICN PACO, Ludovic Aristide TAPSOBA justifiant l'initiative par la nécessité de concerter les acteurs dans la vision d'une gestion rationnelle des ressources naturelles en Afrique occidentale, a encouragé les participants à donner de bonnes orientations et des propositions réalistes et réalisables afin d'accompagner la mise en œuvre du Partenariat Régional sur l'Eau et l'Environnement en Afrique Centrale et Occidentale.



Les officiels à l'ouverture de l'atelier
Représentant le ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable à cette circonstance, Jeanne AKOHA a remercié les différents partenaires à l'évènement sans oublier de rappeler le rôle crucial que doivent jouer les journalistes dans la compréhension des textes, et lois et politiques liés à l'eau,

l'environnement et le climat au Bénin.



Les journalistes en session de travail
Les différentes communications sur les problématiques liées à l'eau, l'environnement et le climat en Afrique de l'ouest et au Bénin, le cadre légal et politique sur le changement climatique, sur l'eau en Afrique de l'ouest et au Bénin ont meublé les acquis des participants.



Photo de famille Atelier PNE UICN PACO GWP A0

Tout en s'engageant pour une large vulgarisation des politiques et textes adoptés sur l'eau, l'environnement et le climat, les femmes et hommes des médias participants ont su produire des messages et articles de presse écrite, audio et audiovisuelle.

Selon Romain Dékadjevi, journaliste à Radio Tokpa, c'est un renforcement de capacité qui vient à point nommé pour mieux sensibiliser les populations et les décideurs sur les politiques et textes adoptés sur l'eau, le climat et l'environnement.

Les participants qui ont reçu leurs attestations de participation, sont sortis de cette rencontre mieux aguerris pour informer, sensibiliser et mobiliser les populations et décideurs sur les politiques, textes adoptés et lois sur l'eau, le climat et l'environnement au Bénin et dans l'Afrique de l'ouest.